

LANCEMENT
DU **PROGRAMME UNIV'ASSO**
DE **RECHERCHE PARTICIPATIVE**
SUR **LE FAIT ASSOCIATIF**
DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



SCIENCE PO LILLE – 7 DÉCEMBRE 2021

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Laurence ZADERATZKY,

Vice-Présidente du Mouvement Associatif des Hauts-de-France

Claire BIZET,

Déléguée Générale du Mouvement Associatif des Hauts-de-France

Florian COVELLI,

Délégué Général de l'Institut français du Monde associatif

Nous nous sommes réunis à Lille pour lancer le programme Univ'Asso de recherche sur le fait associatif dans les Hauts-de-France. Univ'Asso est un nouvel espace dédié à la coopération pour la recherche entre associations et chercheurs, pour nourrir le plaidoyer sur la contribution associative à la vie citoyenne et démocratique et pour doter le monde associatif d'une fonction R&D.

Le programme est porté en partenariat par Le Mouvement associatif des Hauts-de-France et l'Institut français du Monde Associatif.

Nos convictions à l'origine de ce programme

La connaissance est un enjeu de reconnaissance pour le monde associatif. Comprendre la contribution des associations à la prise en charge de l'intérêt général et à la transformation de la société est essentiel à leur dialogue avec leurs partenaires publics et privés, pour leur déploiement et leur rayonnement.

La production et la diffusion de recherche sont de nature à outiller les associations et à leur apporter des ressources pour faire face à leurs besoins de nourrir leurs réflexions stratégiques, leurs choix organisationnels et de gouvernance, le pilotage de leurs projets et de leurs modèles socio-économiques, ou encore de se situer dans un environnement en pleine mutation.

Pourquoi lancer un programme dans les Hauts-de-France ?

- Pour rendre compte de la réalité et de la contribution associative à l'échelle d'un territoire, ce que ne permettent pas les approches nationales englobantes.
- Pour pouvoir intégrer les attentes et les apports des acteurs et des chercheurs de ce territoire.
- Et parce qu'à l'échelle d'un territoire, on peut aussi construire un réseau de connaissance vivace et dynamique.

Une consultation locale a identifié 4 enjeux de connaissance du monde associatif dans les Hauts-de-France

- 1. Comprendre et piloter** les modèles socio-économiques
- 2. Faire face** aux enjeux de gouvernance
- 3. Accompagner** l'évolution des relations entre associations et pouvoirs publics
- 4. Rendre compte** de la valeur que l'on créé

**Les résultats de la consultation
sont disponibles ici :**

[Compte-rendu de l'enquête sur les besoins
de connaissances des associations dans
les Hauts-de-France – Univasso](#)

Aujourd'hui, à travers le lancement officiel du programme, **nous souhaitons lancer un appel** :

Aux associations

Vous êtes porteuses de connaissance à travers vos expériences et savoirs-faires ?

► Rejoignez le programme pour nous faire bénéficier de ces connaissances !

Aux chercheurs

Vous avez déjà réalisé des travaux sur des terrains associatifs et/ou sur les axes de notre programme ?

Vous souhaitez vous engager sur ces thématiques et dans une démarche de recherche participative ?

► Nous avons besoin de votre expertise !

Aux partenaires publics et privés

Vous pensez comme nous que la connaissance et la recherche sont une ressource stratégique pour le développement des associations des Hauts-de-France, et donc pour le territoire ?

► Aidez-nous à constituer le fonds mutualisé de 200 000 € qui nous permettra de soutenir ces recherches.



TABLE RONDE SUR LES 4 AXES DE RECHERCHE

Faire face aux enjeux de gouvernance

Mathilde RENAULT-TINACCI,
Docteure en Sciences Politiques,
Chercheuse associée au laboratoire Cerlis,
Chargée d'études et de recherches à l'INJEP

« La gouvernance est une notion polysémique à préciser. Dans une vision techniciste, elle doit répondre à la question « Comment être plus performant pour produire plus d'impact ? ». Dans une vision politique, elle interroge la dimension démocratique des organisations pour participer aux orientations des associations. Alors que la loi 1901 est parfois perçue comme vieillissante et enfermante,

rappelons que cette loi est la plus libérale du monde, et qu'elle permet d'organiser sa gouvernance de façon libre. La raison de ces perceptions est plus à chercher dans certaines pratiques prescriptives et normalisatrices des pouvoirs publics. Elle est aussi à chercher dans des nouvelles formes d'engagement plus horizontales qui demandent aux organisations de s'adapter. »

Comprendre et piloter les modèles socio-économiques

Laurent GARDIN,
Maître de conférence de l'Université Polytechnique Hauts-de-France à Valenciennes,
chercheur au CRISS,
co-président de la ChairESS

« La question des modèles socio-économiques associatifs interroge notre lecture de l'économie. D'une part, souvenons-nous que l'associationisme ouvrier du 19^{ème} siècle s'ancrait dans l'économie comme alternative au modèle capitaliste. D'autre part, dans une approche polanyienne de l'économie qui ne se limite pas à un marché lucratif, les associations répondent à des besoins par la réalisation de services. Plusieurs

pistes de connaissance à l'échelle du territoire sur la question des modèles socio-économiques : les MSE en fonction de la sociologie des parties prenantes de l'association ; l'encastrement des MSE et leur confrontation aux politiques publiques ; l'influence du modèle économique sur le projet associatif ; l'importance de l'appui des fondations et leur impact sur le modèle associatif ; l'impact de la concurrence sur les MSE. »



Accompagner l'évolution des relations entre associations et pouvoirs publics

Julien TALPIN,

Chargé de recherche en Science politique, Directeur-adjoint du laboratoire Ceraps/ Université de Lille, co-directeur du GIS « démocratie et participation », Coordinateur du Conseil scientifique de l'Observatoire des libertés associatives.



Une première piste consiste à aborder les relations associations/pouvoirs publics sous l'angle du partenariat et de la co-construction. Mais de nombreux observateurs évoquent derrière la co-construction des relations asymétriques, dans un contexte de relations dégradées entre associations et pouvoirs publics, dont témoigne en particulier le passage de contrats d'engagements réciproques à des contrats d'engagement républicains, regrettés par les représentants du monde associatif. Il pourra être intéressant d'étudier la façon dont les associations se saisissent des contrats d'engagement républicains. La fonction d'interpellation critique des pouvoirs publics par une partie des

associations pourrait être analysée comme un vecteur d'empowerment et de promotion de l'intérêt général. Il y a des enjeux de recherche concernant les relations financières avec les pouvoirs publics, pas uniquement sur les montants, mais sur les conditions de financements publics des associations : quels effets de l'évolution de ces conditions de financement sur les agendas associatifs, sur le travail avec des salariés et sur les projets politiques associatifs ? L'autonomie associative implique-t-elle nécessairement l'autonomie financière ? Quelles modalités enfin pour que la recherche puisse exploiter les données publiques concernant les financements associatifs à l'échelle territoriale ? »



Evaluer et rendre compte de la valeur que l'on crée

Nicolas Chochoy,

Chercheur titulaire au CRIISEA et qualifié aux fonctions de Maître de conférences en sciences économiques. Directeur de l'Institut Godin.

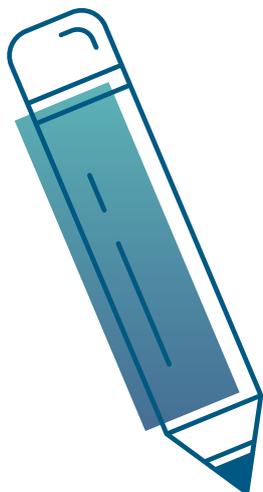


Un premier projet de recherche sur l'évaluation a montré que l'approche par la mesure d'impact et par la théorie du changement, plutôt promue par les partenaires privés, n'était pas appropriée pour les acteurs associatifs qui en interrogent l'utilité. Leurs attentes vis-à-vis de l'évaluation a plutôt été de lever les idées reçues sur les publics, d'améliorer les pratiques et de faire évoluer les projets. Ce qu'ont permis des entretiens semi-directifs avec les publics et la collecte de verbatims. Un deuxième projet de recherche sur le

référentiel d'évaluation de l'utilité sociale a permis d'analyser que le moment où on l'évalue les projets est principalement pendant et après (ex post) la réalisation du projet, pour rendre des comptes. Or, le besoin primordial d'évaluation se situe en amont du projet parce que c'est une condition systématique pour les demandes de financements. Il y a donc là un besoin de technologie évaluative, alors même que l'évaluation ex ante est plutôt considérée comme moins noble par les experts de la question. »



EN CONCLUSION



Cette réunion s'inscrivait dans un processus de mise en place d'une démarche collective de recherche articulée par quatre grands axes de recherche définis eux-mêmes collectivement. Ces grands axes de recherche ne doivent cependant pas masquer la diversité, la complexité et les particularités des sujets qui pourront émerger des groupes de recherche, une fois formés.

La prochaine étape consistera à consolider la formation du Conseil stratégique et du Conseil scientifique du programme Univ'Asso, qui devront soutenir et accompagner les groupes de recherche. L'étape suivante consistera à animer des temps de sensibilisation et de formation à la recherche et aux méthodologies de recherche participative, dans l'objectif de constituer des groupes de recherche mixtes chercheurs-associatifs.

Le programme Univ'Asso est une expérimentation dont le succès dépendra de la participation des acteurs, de leur soutien, du foisonnement de l'intelligence collective et de la capacité de tous à dialoguer et s'entendre. C'est un défi à la fois lancé au monde associatif des Hauts-de-France et au monde de la recherche et du tiers-secteur de la recherche, qui ne pourra se réaliser sans le soutien de partenaires publics et privés.

Si vous souhaitez rejoindre
ou soutenir la démarche,
contactez-nous :

Marine.dori@lmahdf.org

07 83 00 09 88



L'intégralité de la réunion de lancement filmée est disponible en ligne :

https://youtu.be/580-pxu_wGk